
**UNIVERSITE PAUL SABATIER
FACULTE DE MEDECINE TOULOUSE-PURPAN
FACULTE DE MEDECINE TOULOUSE-RANGUEIL**

MODALITES DE CONTROLE DES APTITUDES ET DES CONNAISSANCES

Deuxième cycle des études médicales

DFASM 1

**Diplôme de Formation Approfondie en Sciences Médicales
1ère année**

Année 2020-2021

- Vu le code de la santé publique,
- Vu le code de l'éducation,
- Vu le décret n°84-932 du 17 octobre 1984 modifié relatif aux diplômes nationaux de l'enseignement supérieur,
- Vu le décret n° 2002-481 du 8 avril 2002 relatif aux gardes et titres universitaires et aux diplômes nationaux,
- Vu l'article N.335.1 et suivants du 14 juin 2009 du code de la propriété intellectuelle relatif au plagiat
-
- Vu l'arrêté du 8 avril 2013 relatif au régime des études en vue du premier et du deuxième cycle des études médicales
-
- Vu le Décret du 24 juin 2014 modifiant les dispositions du code de la santé publique relatives aux fonctions hospitalières des étudiants en médecine, en odontologie et en pharmacie
-
- Vu l'avis du Conseil de Faculté de Purpan en sa séance du 15/09/2020

CHAPITRE I

ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS

Les enseignements de la 1^{ère} année du DFASM pour l'année universitaire 2020-2021 sont organisés comme suit :

A/ LES ENSEIGNEMENTS THEORIQUES

Ces enseignements sont organisés sur deux semestres sous forme d'Unités d'enseignement (UE). Les examens se déroulent sur tablettes sauf quelques UE qui se déroulent sous format papier.

Unité d'enseignement 1 : Apprentissage de l'exercice médical et de la coopération interprofessionnelle.

Unité d'enseignement 4 : Perception - Système nerveux

- **Sous UE** ORL -CMF –Ophtalmologie (étudiants DFASM1 et DFASM2 – 2020/2021)

Unité d'enseignement 5 : Handicap – Gériatrie – Dépendance – Douleur – Soins palliatifs – Accompagnement

- **Sous UE** Gériatrie (1^{ère} partie – 3 séminaires, la 2^{ème} partie aura lieu en DFASM2) – **Evaluation dans UE transversale**

Unité d'enseignement 6 : Maladies transmissibles - Risques sanitaires

Unité d'enseignement 7 : Appareil locomoteur

Unité d'enseignement 8 : Circulation métabolismes

- **Sous UE** Diabétologie /Endocrinologie /Nutrition
- **Sous UE** Gastroentérologie
- **Sous UE** Urologie
- **Sous UE** Cardiovasculaire

Unité d'enseignement 9 : Médecine interne – Cancérologie-Hématologie - Dermatologie - Néphrologie

- **Sous UE** Dermatologie (étudiants DFASM1 et DFASM2 – 2020/2021)

Unité d'enseignement 11 : Urgences (1^{ère} partie – 3 séminaires, la 2^{ème} partie aura lieu en DFASM2) – **Evaluation dans UE transversale**

Unité d'enseignement 12 : Formation générale à la recherche

Unité d'enseignement 13 : Pneumologie

Unité d'enseignement 14 : Santé au travail

Unité d'enseignement 15 : Radiologie (1^{ère} partie – 1 séminaire, la 2^{ème} partie aura lieu en DFASM2) – **Evaluation dans UE transversale**

Unité d'enseignement transversale

B/ LES ENSEIGNEMENTS HOSPITALIERS ET L'UE DE COMPETENCES CLINIQUES

-Les stages hospitaliers et ambulatoires

Les étudiants participent à l'activité hospitalière durant l'année universitaire en effectuant 4 stages de 1 mois à temps plein (à l'exception de celui des Urgences qui se déroule pendant 2 mois) coordonnés avec l'enseignement qui se déroule durant le DFASM1. En DFASM1, la moitié des étudiants effectuent un stage en médecine générale durant l'année universitaire, l'autre moitié effectuant un stage aux Urgences/SAMU.

Cette activité hospitalière est validée pour chaque stage de façon indépendante.

Les étudiants de DFASM1 ont la possibilité de bénéficier d'un mois de congé sans solde qui ne doit pas se cumuler avec les congés annuels.

La validation des stages est obligatoire pour passer en DFASM2. L'étudiant qui n'aurait pas validé une période de stage en DFASM1 aura la possibilité de la rattraper dans la même année universitaire en accord avec le chef de service.

Par ailleurs, l'étudiant doit avoir validé un total de 25 gardes sur l'ensemble des stages du 2^{ème} cycle.

En fonction des besoins, les étudiants non affectés dans les services d'Urgences pourront être amenés à participer à 1 à 2 gardes de 12 heures par mois dans ce service.

Les stages à effectuer seront les suivants de septembre à mai :

- Bloc 1 : Urgences et Médecine Générale
 - Bloc 2 : Diabétologie/ Endocrinologie/Nutrition/Médecine digestive /Chirurgie Digestive/Oncologie digestive/Urologie/CMF
 - Bloc 3 : Cardiologie/Médecine Vasculaire/Chirurgie Cardiaque/Chirurgie vasculaire/HTA
 - Bloc 4 : Traumatologie et Chirurgie Orthopédique/ Rhumatologie/Pneumologie/ ORL/Dermatologie/Gériatrie (post-urgences)/ PUM/Maladies Infectieuses.
- L'étudiant choisira un seul terrain de stage dans chacun de ces blocs.

Stages d'été :

Les étudiants effectuent deux stages durant l'été, dans un seul et même terrain de stage ou dans deux terrains de stage différents en fonction de leur parcours.

Les stages d'été de DFASM1 débutent dès la fin de la première session d'examens pour se terminer le Dimanche précédant la reprise des enseignements (enseignement introductifs aux stages). La garde du Dimanche soir précédant la reprise des enseignements est incluse dans le stage. Les stages ont lieu sur deux périodes de durée équivalente dont les dates sont fixées chaque année par la scolarité.

Durant ces deux périodes, l'étudiant peut :

- 1) Faire ses deux stages dans un seul et même terrain de stage, choisi parmi :
 - a. Les terrains habituellement ouverts en DFASM1 ou DFASM2
 - b. Certains terrains du CHU non ouverts durant l'année (comme par exemple les laboratoires) sur demande motivée des étudiants intéressés auprès du responsable des stages et gardes (Pr Sailler)
 - c. Des structures de santé hors CHU de Toulouse en fonction des possibilités offertes par la Faculté. Ces possibilités seront précisées chaque année avant le 1^{er} Mai (S2 de l'année universitaire concernée).Les étudiants affectés dans un seul terrain de stage pour la durée de l'été peuvent prendre jusqu'à 4 semaines de congés annuels durant l'été.
- 2) Faire ses deux stages dans deux terrains différents, à savoir :
 - a. Dans un laboratoire labellisé pour un stage de master 1, uniquement si la durée du stage en laboratoire est de 1 mois temps plein (stage1) ; ce stage sera suivi ou précédé d'un stage dans un des terrains indiqué au 1)
 - b. Dans un établissement étranger dans le cadre d'un congé sans solde, pris nécessairement sur la première période de stage ; ce stage sera suivi d'un stage dans un des terrains indiqué au 1)Pour les étudiants affectés dans deux terrains différents, les congés annuels sont obligatoirement pris sur une période de stage effectuée en France. Pour être validé, l'étudiant doit être physiquement présent au moins 4 semaines dans chacun de ses terrains de stage.

-L'UE de Compétences Cliniques

Cette UE vient en complément des stages hospitaliers et permet d'aborder la pratique médicale à travers la simulation (mises en situation avec patients-simulés, apprentissage des gestes et de l'examen sur mannequin). Une démarche réflexive sur la pratique est abordée à travers les écrits de stage. Des patients/aidants formateurs participent à cette UE. Cette UE est particulièrement soumise à l'évolution de la situation sanitaire et des adaptations seront à prévoir selon la situation.

C/LES SEMINAIRES PEDAGOGIQUES (Circulaire du 16 novembre 2016)

Au cours du 2^{ème} cycle des études médicales, les étudiants valideront les enseignements thématiques suivants, sous la forme de séminaires ou intégrés dans des unités d'enseignement existantes :

- **Pertinence des soins (séminaire) DFASM3** – Validation en présentiel dont la note est associée au Certificat de Compétences Cliniques en DFASM3

- **Soins palliatifs (séminaire pluridisciplinaire) DFASM1** – Validation en présentiel dont la note est associée au Certificat de Compétences Cliniques en DFASM3
- **Sécurité du patient : pharmacovigilance, interprofessionnalité, risque iatrogène, erreur médicale**
- **Déterminants comportementaux, sociaux et environnementaux des maladies chroniques (cancer, obésité, diabète, maladies cardiovasculaires et respiratoires)**
- **Violence et maltraitance aux personnes**
- **Organisation du système de santé et des soins premiers**
- **Pratique de la Médecine Générale intégré dans l'enseignement du rôle du Médecin Généraliste en DFASM1**
- **Les addictions et les conduites dopantes (Pédiatrie) prévu en DFASM2**
- **La Iatrogénie et sa prévention intégré dans l'UE 10 Synthèse Clinique et Thérapeutique en DFASM3.**

D/LES ENSEIGNEMENTS OPTIONNELS

Au cours du DFASM tout étudiant doit valider des enseignements optionnels **dont le volume cumulé ne peut être inférieur à 12 ECTS**. Les UE ayant servi à valider les enseignements optionnels du DFASM ne peuvent en aucun cas servir à valider les enseignements optionnels du DFASM (sauf UE entière non utilisée).

1. L'anglais médical obligatoire :

- **DFASM1 : 1^{er} niveau** 3 ECTS
- **DFASM2 : 2^{ème} niveau** 3 ECTS

2. Une UE optionnelle obligatoirement choisie parmi les 5 qui sont enseignées au cours du DFASM :

- **Le Rôle du Médecin Généraliste en matière de prévention individuelle et collective** (3 ECTS), 2^{ème} semestre DFASM1.
- **La Prescription des examens complémentaires en médecine** (3 ECTS), 2^{ème} semestre du DFASM2
- **L'Anatomie descriptive et topographique** (3 ECTS), 2^{ème} semestre DFASM1
- **Médecine de catastrophe** (3 ECTS), 2^{ème} semestre DFASM2.
- **Raisonnement clinique – Tutorat d'Entraide des Carabins Toulousains** (3 ECTS), DFASM

3. Les Masters valident des ECTS optionnels selon les modalités suivantes :

- 1 UE de Master1 valide 6 ECTS
- 2 UE de Master1 valident 9 ECTS
- 1 UE + 1 stage d'1 mois valident 9 ECTS

4. Double parcours « Ecole de l'INSERM : Les étudiants intégrés dans ce parcours valideront 4 ECTS au titre de leurs 2 semaines de formation.

5. Erasmus : Les étudiants ayant participé à un programme **Erasmus** (hors pays francophone) valideront automatiquement 3 ECTS.

6. Missions d'intérêt général, actions humanitaires : Les étudiants pourront demander la validation d'heures d'enseignement optionnel à hauteur de 3 ECTS maximum (de 1 à 3 ECTS). L'acceptation et le nombre d'ECTS seront validés par la commission pédagogique.

7. Autres UE optionnelles:

- Optionnel sport (5 ECTS) délivré par l'UFR F2SMH de l'UPS
- Autres certificats

L'acceptation de l'UE et le nombre d'ECTS seront validés sur présentation du programme, du volume horaire et des MCC de l'UE par la commission pédagogique.

8. Participation à la revue e-respect. Les étudiants impliqués activement dans la revue pourront bénéficier d'une reconnaissance d'enseignement optionnel à hauteur de 3 ECTS pour la totalité du DFASM.

E/ENSEIGNEMENT DE L'ETHIQUE MEDICALE

L'enseignement est structuré sous la forme d'ateliers qui durent 1h45 à chaque séance. Ils se déroulent de la manière suivante : les étudiants préparent en petits groupes pendant 30 minutes un cas clinique extrait de leur terrain de stage qui pose un problème sur le plan éthique et décrivent le cheminement pour y répondre. Ils présentent ensuite leurs cas cliniques, groupe après groupe, à l'ensemble des étudiants présents à l'atelier et la discussion se met en place, modérée par les enseignants. Les étudiants doivent participer à 3 ateliers qui feront l'objet d'une validation à la fin du DFASM2. L'évaluation se fait sous la forme d'un devoir dont le plan et la grille de correction suivent le format des ateliers décrits plus haut. Par exemple : « décrivez une situation clinique qui vous a posé problème sur le plan éthique et votre cheminement pour y répondre dans la thématique de X » [une thématique qui change tous les ans pour éviter le plagiat]. Cette épreuve écrite se déroule en DFASM3 associée au Certificat de Compétences Cliniques.

De plus, la participation aux ateliers sera intégrée à la note finale pour l'éthique, une fois l'émargement établi dans tous les départements où cet enseignement est disponible. La notation attribuée pour les ateliers sera de 10 points. Cette notation participera à terme à la moitié de la note finale pour l'éthique.

L'épreuve écrite devra être rendue avant la semaine de révision de DFASM3 afin que la note puisse être intégrée à la validation des résultats du DFASM3.

CHAPITRE II

MODALITES DE CONTROLE DES CONNAISSANCES

ARTICLE 1 :

Deux sessions d'examen sont organisées dans l'année.

Tous les examens terminaux et Contrôles Partiels auront lieu sous format « tablette » hormis quelques UE.

Les Contrôles Partiels sont organisés sur 2 périodes au cours de l'année (sauf pour l'UE 6 et l'UE 5 sur une seule période).

Des examens terminaux anticipés sont réalisés à la fin de la première période pour les UEs qui ont terminé leur enseignement (UE1, UE12 et UE14).

Des Contrôles Continus pourront être organisés par les disciplines sous format « tablette » ou papier.

Les notes des Contrôles Continus et Partiels ne se reportent pas sur la deuxième session d'examen.

ARTICLE 2 :

Organisation des épreuves **Total sur 515**

UE 1 : Apprentissage de l'exercice médical et de la coopération interprofessionnelle

Nature des épreuves	Durée	Notation
Pr TELMON, Pr GARDETTE – 3 ECTS		
Contrôle Terminal Santé publique (Dr Gardette) 15 QI	1h00	/15
Médecine légale (Pr Telmon) 15 QI		/15
1^{ère} session : Janvier 2^{ème} session : Juillet		Total /30

UE 4 : Perception - système nerveux *Sous UE ORL/CMF/Ophthalmologie**

Nature des épreuves	Durée	Notation
Pr LAUWERS, Pr DEGUINE, Pr FOURNIE, Pr De BONNECAZE – 3 ECTS		
Contrôle Partiel 1 Dossier Progressif de 10 Questions 1 Dossier Libre de 10 Questions	30 minutes**	/5 chacun
Contrôle Terminal 3 Dossiers Progressifs (1 par discipline) 1 Dossier Libre de 15 Questions	1h30	/8 chacun /6
1^{ère} session : Mai/juin 2^{ème} session : Juillet		Total /40

* Epreuve qui concerne les DFASM1 et DFASM2 en 2020-2021

**Epreuve de Contrôle Partiel commune

UE6 : Maladies transmissibles et risques sanitaires

Nature des épreuves	Durée	Notation
Pr DELOBEL, Pr MARTIN-BLONDEL – 5 ECTS Contrôle Partiel 1 Dossier Progressif de 10 Questions 1 Dossier Libre de 10 Questions	30 minutes*	/10 chacun
Contrôle Terminal 3 Dossiers Progressifs 1 Dossier Libre de 20 Questions 1 ^{ère} session : Mai/juin 2 ^{ème} session : Juillet	1h30	/10 chacun /20 Total /70

*Epreuve de Contrôle Partiel commune

UE7 : Appareil locomoteur

Nature des épreuves	Durée	Notation
Pr MANSAT, Pr RUYSSSEN-WITRAND, Pr CONSTANTIN, Pr REINA, Pr CHIRON – 4 ECTS Contrôle Partiel 1 Dossier Progressif de 10 Questions 1 Dossier Libre de 10 Questions	30 minutes*	/5 chacun
Contrôle Terminal 2 Dossiers Progressifs (1 par discipline) 1 Dossier Libre de 10 Questions 1 ^{ère} session : Mai/juin 2 ^{ème} session : Juillet	1h00	/10 chacun /10 Total /40

*Epreuve de Contrôle Partiel commune

UE8 : Circulation, métabolisme (Total UE8 : 180) *Sous UE Diabétologie /Endocrinologie /Nutrition*

Nature des épreuves	Durée	Notation
Pr HANAIRE, Pr GOURDY, Pr VEZZOSI, Pr RITZ, Dr MONTASTIER – 3 ECTS Contrôle Partiel 1 Dossier Progressif de 10 Questions 1 Dossier Libre de 10 Questions	30 minutes*	/5 chacun
Contrôle Terminal 3 Dossiers Progressifs (1 par discipline) 1 Dossier Libre de 15 Questions 1 ^{ère} session : Mai/juin 2 ^{ème} session : Juillet	1h30	/8 chacun /6 Total /40

*Epreuve de Contrôle Partiel commune

UE8 : Circulation, métabolisme
*Sous UE Gastroentérologie***

Nature des épreuves	Durée	Notation
Pr BUSCAIL, Pr PERON, Pr PORTIER, Pr SUC – 3 ECTS		
Contrôle Partiel 1 Dossier Progressif de 10 Questions 1 Dossier Libre de 10 Questions	30 minutes*	/2,5 /2,5
3 contrôles continus sur SIDES (séminaires)		/5
Contrôle Terminal 2 Dossiers Progressifs 1 Dossier Libre de 10 Questions	1h00	/10 chacun /10
1 ^{ère} session : Mai/juin 2 ^{ème} session : Juillet		Total /40

*Epreuve de Contrôle Partiel commune

UE8 : Circulation, métabolisme
Sous UE Urologie

Nature des épreuves	Durée	Notation
Pr HUYGHE, Pr MALAVAUD, Pr GAME - 2 ECTS		
Contrôle Partiel 1 Dossier Progressif de 10 Questions 1 Dossier Libre de 10 Questions	30 minutes*	/5 chacun
Contrôle Terminal 1 Dossier Progressif 1 Dossier Libre de 10 Questions	30 minutes	/10 /10
1 ^{ère} session : Mai/juin 2 ^{ème} session : Juillet		Total /30

*Epreuve de Contrôle Partiel commune

UE8 : Circulation, métabolisme
Sous UE Cardiovasculaire

Nature des épreuves	Durée	Notation
Pr CARRIE, Pr ELBAZ, Pr BURA-RIVIERE - 5 ECTS		
Contrôle Partiel 1 Dossier Progressif de 10 Questions 1 Dossier Libre de 10 Questions	30 minutes*	/10 chacun
Contrôle Terminal 3 Dossiers Progressifs 1 Dossier Libre de 20 Questions	1h30	/10 chacun /20
1 ^{ère} session : Mai/juin 2 ^{ème} session : Juillet		Total /70

*Epreuve de Contrôle Partiel commune

UE9 : Médecine interne – Cancérologie-Hématologie - Dermatologie - Néphrologie *
Sous UE Dermatologie*

Nature des épreuves	Durée	Notation
Pr MEYER, Pr MAZEREEUW – 1 ECTS Contrôle Partiel 1 Dossier Progressif de 10 Questions 1 Dossier Libre de 10 Questions	30 minutes**	/5 chacun
Contrôle Terminal 1 Dossier Progressif 1 Dossier Libre de 10 Questions	30 minutes	/10 /10
1 ^{ère} session : Mai/juin 2 ^{ème} session : Juillet		Total /30

*Epreuve qui concerne les DFASM1 et DFASM2 en 2020-2021

**Epreuve de Contrôle Partiel commune

UE12 : Formation générale à la recherche

Nature des épreuves	Durée	Notation
Pr SOMMET, Pr MONTASTRUC – 2 ECTS Contrôle Terminal - LCA avec 15 questions - 4 QI relatifs à la médecine thermique - 1 QI relatifs aux conflits d'intérêt <i>Sortie thermique : 1 journée courant octobre ou novembre*</i> 1^{ère} session : Janvier 2^{ème} session : Juillet	1h30	/15 /4 /1
		Total /20

*Présence obligatoire à la sortie thermique pour pouvoir se présenter à l'examen. En cas d'empêchement majeur l'étudiant devra se rapprocher de l'enseignant responsable pour justifier son absence.

UE 13 : Respiratoire

Nature des épreuves	Durée	Notation
Pr MAZIERES, Pr DIDIER – 3 ECTS Contrôle Partiel 1 Dossier Progressif de 10 Questions 1 Dossier Libre de 10 Questions	30 minutes*	/5 chacun
Contrôle Terminal 2 Dossiers Progressifs 1 Dossier Libre de 10 Questions	1h00	/10 chacun /10
1 ^{ère} session : Mai/juin 2 ^{ème} session : Juillet		Total /40

*Epreuve de Contrôle Partiel commune

UE 14 : Santé au travail

Nature des épreuves	Durée	Notation
Pr SOULAT, Dr HERIN – 1 ECTS Contrôle Terminal 1 Dossier Progressif 1 Dossier Libre de 10 Questions 1^{ère} session : Janvier 2^{ème} session : Juillet	30 minutes	/10 /10 Total /20

UE transversale

Nature des épreuves	Durée	Notation
Pr CARRIE, Pr SAILLER, Pr CHARPENTIER (UE 11), Pr SOTO-MARTIN (UE 5), Pr FARUCH (UE 15) Contrôle partiel 1 Dossier Libre de 10 Questions (UE 5) Contrôle Terminal 2 Dossiers Progressifs (dont 1 DP UE 5) 1 Dossier Libre de 20 Questions (dont 2 à 4 QI UE 15 et 10 QI UE 11) 1 ^{ère} session : Mai/juin 2 ^{ème} session : Juillet	10 minutes* 1h00	/5 /10 chacun /20 Total /45

*Epreuve de Contrôle Partiel commune (S1)

UE Compétences cliniques

Disciplines	Nature et durée de la formation	Evaluation	Durée de l'évaluation	Notation
- Compétences cliniques Pr Beyne-Rauzy (2ECTS) Maladies chroniques Pr Martin-Blondel Pr Charpentier Pr Muscari Pr Oustric/Dr Dupouy Participation patients/aidants formateurs	e-learning 3h (travail personnel estimé : 6h) 2 ED de 2 heures par étudiant*	Validation présentiel		/2 (présence)
Pratique clinique Pr Alric/Pr Pugno Dr Houze-Cerfon Pr Beyne-Rauzy Pr Bura-Rivière Pr Oustric Dr Chicoulaa	Apprentissage examen et gestes médicaux durée 4h* Stages hospitaliers/stages ambulatoires (cf stages)	Validation présentiel Evaluation supervisée par grilles standardisées type ECOS* Ecrit de stage	10-20 minutes	/2 (présence) /20 /6 /30
ECOS	4 stations : * . ECG . Thérapeutique . Geste, examen clinique . Transmission	Grille standardisée	30 minutes	/20 Total UE/ 50
<u>Epreuve de 2^{ème} session</u>		Evaluation supervisée par grilles standardisées	10-20 minutes	/20

*Selon les possibilités d'accueil en fonction de l'évolution de la situation sanitaire

ATELIERS ET SEMINAIRES PEDAGOGIQUES

Disciplines	Nature et durée de la formation	Evaluation	Durée de l'évaluation	Notation
Ethique Dr Nasr	Ateliers d'éthique :	Validation présentiel		/10 (présence à 3 ateliers en DFASM1 et DFASM2) *
Soins palliatifs Pr Nourhashemi Pr Courtade-Saïdi	1 séminaire pluri-professionnel**	Validation présentiel		/2 (présence)*

*Ces notes seront associées au Certificat de Compétences Cliniques en DFASM3.

**Selon les possibilités d'accueil en fonction de l'évolution de la situation sanitaire

UE OPTIONNELLES

- Obligatoires**

Anglais médical – Niveau 1

Nature des épreuves	Durée	Notation
C BARANGER, C BONNET – 3 ECTS		
<p>Épreuve orale (CC 50% de la note globale)</p> <p>- Investissement (10%)</p> <p>- Cas clinique avec consultation appuyés sur un article de recherche (40 %)</p>	20 min par trinôme 10 min interaction	/2 /18
<p>Examen terminal écrit (50%)</p> <p>Questions fines sur un article de recherche et prise de position argumentée</p>	2h	/20
		Total /40
<p>2^{ème} Session : Questions fines sur un article de recherche et prise de position argumentée</p> <p>1^{ère} session : Mai/juin</p> <p>2^{ème} session : Juillet</p>	2h	/20

- Obligatoires à choix**

Rôle du médecin généraliste en matière de prévention individuelle et collective

Nature des épreuves	Durée	Notation
Pr ROUGE-BUGAT – 3 ECTS		
<p>Contrôle terminal</p> <p>2 cas cliniques</p>	1h00	/20 chacun
<p>1^{ère} session : Mai/juin</p> <p>2^{ème} session : Juillet</p>		Total /40

Anatomie descriptive et topographique

Nature des épreuves	Durée	Notation
Pr CHAYNES – Pr LOPEZ – 3 ECTS		
<p>10 QCM ou QROC</p>	20 minutes	/10
<p>1^{ère} session : Mai/juin</p> <p>2^{ème} session : Juillet</p>		

La validation d'une UE optionnelle s'obtient avec une note supérieure ou égale à 10/20.

Si l'étudiant n'a pas validé ses UE optionnelles à l'issue de la 1^{ère} session, il doit se présenter à la 2^{ème} session.

Raisonnement Clinique - Tutorat d'Entraide des Carabins Toulousains – DFASM : 3 ECTS

Disciplines	Natures des épreuves	Durée	Notation
Unité d'Enseignement optionnelle "Atelier de Raisonnement Clinique - TECT - DFASM"	Qualité des supports pédagogiques	8h	14 points*
	14 TD (7 pré-séances et 7 séances) + formation externe	27 h	6 points
	2 ECOS (animation + formation)	4h	

*Note éliminatoire 7/14

ARTICLE 3 : Validation des stages

L'étudiant doit valider au cours de l'année universitaire **l'ensemble des stages hospitaliers/ambulatoires**.

L'étudiant n'ayant pas validé un stage a la possibilité de le rattraper dans le courant de l'été après accord du chef de service concerné ou à une autre période à la convenance du chef de service.

Si l'étudiant redouble le DFASM1, il doit valider 6 mois de stage à temps plein incluant les congés annuels et les stages non validés l'année précédente.

ARTICLE 4 : Admission en DFASM2

1°) ADMISSION A L'ISSUE DE LA 1^{ère} SESSION

Pour être déclaré admis à la 1^{ère} session, les candidats doivent :

- Obtenir la moyenne à chaque UE et sous-UE ou avoir été compensés (Cf règles de compensation)
- N'avoir obtenu aucune note éliminatoire à l'une des UE ou sous-UE
- S'être présentés à l'ensemble des épreuves

Les règles de compensation sont les suivantes :

La moyenne générale des notes obtenues pour les UE et sous-UE est supérieure ou égale à 10/20.

La moyenne obtenue par UE et sous-UE n'est pas inférieure à 8/20.

2°) LES NOTES ELIMINATOIRES

Elles correspondent à une note inférieure à **8/20** par UE et sous-UE.

3°) DEUXIEME SESSION

- Les candidats qui ont obtenu, une note inférieure à la moyenne non compensée ou une note éliminatoire dans une ou plusieurs UE ou sous-UE doivent obligatoirement se présenter à la 2^{ème} session.
- Les candidats conservent le bénéfice des UE et des sous-UE dans lesquelles ils ont obtenu la moyenne.
- Les règles de compensation sont identiques à la 1^{ère} session.

4°) ADMISSION ET CONDITIONS DE REDOUBLEMENT

a) Admission en 2^{ème} année du DFASM (DFASM2)

Pour être déclarés admis en 2^{ème} année de DFASM, les candidats devront obligatoirement avoir validé :

L'ensemble des Unités d'Enseignement.

Les stages hospitaliers et l'UE de compétences cliniques

b) Conditions de redoublement

L'étudiant qui redouble conserve le bénéfice des UE et sous-UE acquises en DFASM1.

Il ne repassera que les UE ou sous-UE qu'il n'a pas obtenues.

Il devra valider 6 mois de stage à temps plein incluant les congés annuels et les stages non validés l'année précédente.

ARTICLE 5 : Prise en charge des étudiants en situation de handicap

Les étudiants concernés doivent adresser leur demande à la Mission Handicap de l'Université, de préférence au moment de l'inscription ou au minimum un mois avant le début des examens du 1er semestre (exception faite pour les étudiants en situation de handicap temporaire). Ils doivent constituer un dossier médical auprès du médecin désigné par le Président de l'Université et agréé par la CDAPH31. Ce médecin émet alors un avis sur les aménagements d'études et d'examens. Le Président de l'Université décide de l'attribution des compensations proposées.

Pour les aménagements des stages hospitaliers, ils s'adresseront au Service de Santé au Travail du CHU.

ARTICLE 6 : Situation sanitaire

En fonction de l'évolution des conditions sanitaires, les enseignements magistraux et les enseignements dirigés pourront être adaptés et proposés en distanciel.

Toulouse, le

Le Président de l'Université